



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

Relevé de délibérations du Conseil d'Administration du 28 octobre 2014

Le Conseil d'Administration de l'UEB, en sa séance du 28 octobre 2014,

- a approuvé le compte-rendu du Conseil d'Administration du 16 septembre 2014
- a adopté la délibération n° 2014-27 : « Plan de redressement »
- a adopté la délibération n° 2014-28 : « Budget rectificatif n° 3 »
- a adopté la délibération n° 2014-29 : « Réorganisation du service RH et finances »
- a adopté la délibération n° 2014-30 : « Partenariat avec le Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine en matière de ressources humaines »
- a adopté la délibération n° 2014-31 : « Fonds National de Valorisation : convention entre l'UEB, chef de file et l'ANR »
- a adopté la délibération n° 2014-32 : « Fonds National de Valorisation : convention entre l'UEB, chef de file et les actionnaires de la SATT Ouest Valorisation »
- a adopté la délibération n° 2014-33 : « Nomination d'un chargé de mission valorisation de l'UEB »
- a adopté la délibération n° 2014-34 : « Accord général de partenariat pour le projet de pôle recherche du pôle d'excellence Cyber »
- a adopté la délibération n° 2014-35 : « Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif »
- a adopté la délibération n° 2014 – 36 : « Délégation de signature au directeur exécutif »

Le Président et par délégation
Le directeur

D. LE TALLEC

Fait à Rennes, le 29 octobre 2014,

Le Président de l'Université
Européenne de Bretagne

Pascal Olivard